



HONORAIRES D'AGENCE

TRANSACTION

Honoraires TTC* inclus dans le prix de vente, à la charge du mandant
(Acquéreur ou vendeur conformément au mandat)

IMMOBILIER D'ENTREPRISE – LOCAUX COMMERCIAUX :

Tranches de prix		Exclusivité	Mandat Simple
Jusqu' à 200 000 € TTC		Forfait	8 000 €
de 200 001 € à	1 000 000 €	3,5 %	4,5 %
au-delà de	1 000 001 €	3 %	4 %

Honoraires de négociation à la charge de l'acquéreur :
10 % HT du loyer triennal hors charges (soit 12 % TTC).

Aucune commission ne sera due avant conclusion d'une transaction
(art 6, al.3 de la loi 70-9 du 2 janvier 1970).

LOCATION

Honoraires TTC*

Répartition des honoraires relatifs :	Zone très tendue	Zone tendue
aux visites	12 € TTC/m ²	10 € TTC/m ²
à la constitution du dossier		
à la rédaction du bail	3 € TTC/m ²	3 € TTC/m ²
à la réalisation de l'état des lieux		

m² exprimés surface habitable

1) **A la charge du bailleur** : honoraires d'entremise et de négociation, et relatifs aux visites, constitution du dossier, rédaction du bail et réalisation de l'état des lieux (loi n° 89-162 du 6/07/89 renforcée par la loi n° 2014-366 du 24/03/2014) : **un mois de loyer charges incluses.**

2) **A la charge du locataire** : honoraires relatifs aux visites, à la constitution du dossier, à la rédaction du bail et à la réalisation de l'état des lieux (loi n° 89-162 du 6/07/89 renforcée par la loi n° 2014-366 du 24/03/2014).

**Le taux de commission s'entend TVA incluse au taux en vigueur : 20,00 % - Barème mis à jour : Juin 2020*

JOHN K SARL siège social : 6, rue de la Paroisse 78000 VERSAILLES - au capital de 7622 €

RCS Versailles : B 481 314 706 - Carte Professionnelle transaction : 1687

Caisse de Garantie : GALIAN 89, rue la Boétie 75008 PARIS 120 000 € - N° TVA intra-communautaire : FR 93 481 314 706